



Municipalité de Saint-André-Avellin

Bureau de la
Directrice générale
Secrétaire-trésorière

AVIS PUBLIC

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC vous est donné par la soussignée, qu'une session extraordinaire du Conseil de cette municipalité est convoquée, pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à **16h00, le 12 septembre 2017** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'Ordre du jour;
3. Adoption - Règlement décrétant une dépense de 4 992 518,00\$ et un emprunt de 4 992 518,00\$ pour la reconstruction de chemins programmés dans le cadre de la subvention RIRL – (Redressement des infrastructures routières locales);
4. Adoption – Règlement numéro 295-17.1 modifiant le Règlement numéro 295-17 concernant la rémunération du personnel électoral;
5. Adoption – Règlement établissant un projet pilote visant à autoriser la garde de poules à l'intérieur des limites du périmètre urbain;
6. Période de questions;
7. Levée de l'assemblée.

Donné, ce 7^e jour du mois de septembre 2017.


M^{ME} MARIE-CLAUDE CHOQUETTE
DIRECTRICE GÉNÉRALE
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE